



**Roger GIL**

Directeur, directeur site de Poitiers

**Maryse FIORENZA-GASQ**

Directeur Adjoint, directeur site de Limoges

**Bernard BIOULAC**

Directeur Adjoint, directeur site de Bordeaux

**Contact**

[erena.poitiers@chu-poitiers.fr](mailto:erena.poitiers@chu-poitiers.fr)

[m.lebihan@chu-poitiers.fr](mailto:m.lebihan@chu-poitiers.fr)

05.49.44.40.18

Poitiers le 31 mars 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La cellule régionale de soutien éthique de l'Espace régional de réflexion éthique de Nouvelle-Aquitaine (ERENA) constate que la majorité des saisines provient des ehpad, lieux où sont rassemblés des personnes particulièrement vulnérables et des personnels soumis à rude épreuve : il est de son devoir d'en témoigner. Le confinement, certes indispensable, doit-il aller jusqu'à l'isolement de chaque résident dans les ehpad non contaminés ? Les résidents doivent-ils prendre les repas en chambre dans les ehpad non contaminés ? Que faire avec les résidents qui en raison de difficultés cognitives ont besoin d'aller et venir de manière incessante ? Au sein d'injonctions contradictoires, la mise en place d'un secteur dédié est une mesure d'une grande sagesse dans les ehpad contaminés mais qu'en est-il des résidents porteurs sains ou en période d'incubation tant que les tests de dépistage seront réservés aux résidents symptomatiques ? Imagine-t-on aussi les charges physique et émotionnelle qui pèsent sur les personnels, indispensables à la survie des résidents mais désignés comme potentiellement contaminants ? Au-delà des mesures dites barrière, de l'hygiène des locaux, l'urgence sur le plan éthique est de tout faire pour que les résidents d'ehpad soient testés au covid-19 ainsi que les personnels d'ehpad. Si ces tests comportent aussi un dosage des anticorps il sera alors possible de distinguer :

- les personnes non contaminées,
- les personnes contaminées à isoler (en secteur dédié pour les résidents) ou à confiner, même si la maladie est cliniquement inapparente.
- les personnes immunisées

Pour épauler les personnels, il pourrait être fait appel à une réserve médico-sociale, préalablement testée.

Les avis de la cellule régionale de soutien éthique peuvent être consultés sur le site web de l'ERENA [https://espace-ethique-na.fr/ressources\\_477/page-des-articles-covid\\_2348.html](https://espace-ethique-na.fr/ressources_477/page-des-articles-covid_2348.html)